AFFAIRE OPPOSANT ALGÉRIE TÉLÉCOM AUX SOCIÉTÉS CHINOISES ZTE ET HUAWEI

Medjdoub et Boukhari condamnés à 18 ans de prison ferme

Une semaine après sa mise en délibéré, l'affaire opposant Algérie Télécom aux deux sociétés chinoises, à savoir ZTE Algérie et Huawei Algérie a connu son épilogue. Le verdict est tombé, hier, en début de matinée avec une peine de dix-huit (18) ans de prison ferme et une amende de cinq millions de dinars prononcées contre Mohamed Boukhari, ancien cadre d'Algérie Télécom et Chami Medjdoub, homme d'affaires algéro-luxembourgeois.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Accusés de «transactions douteuses et blanchiment d'argent», les deux mis en cause dans cette affaire ont vu le représentant du ministère public requérir à leur encontre vingt années de prison ferme. Il s'agit de Mohamed Boukhari, ancien cadre d'Algérie Télécom et Chami Medjdoub, homme d'affaires poursuivi par la justice pour avoir commis entre 2003 et 2006 des transactions douteuses et blanchiment d'argent au préjudice d'Algérie Télécom. Le tribunal a également décidé de saisir les biens de Chami Medjdoub au Luxembourg ainsi que ses comptes bancaires. La juge Saloua Derbouchi du pôle judiciaire spécialisé du centre, a, en outre, condamné par défaut à dix années de prison ferme trois cadres de deux sociétés chinoises ZTE Algérie et Huawei Algérie qui sont : Dong Tao, Chen Zhibo et Xiao Chuhfa pour «trafic d'influence». Des mandats d'arrêts internationaux ont été lancés contre eux. Concernant les personnes morales qui sont les deux sociétés chinoises ZTE Algérie et Huawei Algérie, le tribunal leur a infligé une amende de 3 millions de dinars chacune ainsi que leur exclusion des marchés publics pendant deux (2) ans pour «corruption et trafic d'influence». Pour rappel, c'est une commission rogatoire transmise par le juge chargé de l'affaire de l'autoroute Est-Ouest, à la justice luxembourgeoise, demandant des informations sur les comptes et les sociétés de Medjdoub Chami qui a été à l'origine de ce procès. Parmi les données transmises, figurent des détails sur deux sociétés offshores créées par Chami aux BVI (îles Vierges britanniques) et dont les comptes, domiciliés au Luxembourg, ont servi pour le transfert de 10 millions de dollars, effectué par deux sociétés chinoises activant en Algérie, au profit de Mohamed Boukhari. Ce dernier, lors de son audition avait déclaré que «j'étais conseiller en communication auprès du cabinet du P-DG d'Algérie Télécom, après avoir occupé le même poste au ministère des Télécommunications. J'ai connu les responsables des deux sociétés chinoises en 2003, dans le cadre de mon travail. Ils m'ont invité à une fête, durant laquelle ils m'ont proposé de les aider en leur faisant des études prospectives dans le domaine économique. J'ai accepté et je ne vois pas en quoi c'est illégal. Je n'avais aucun pouvoir décisionnel pour les aider à obtenir des marchés. Je voulais avoir un peu d'argent en plus». Selon l'ordonnance de renvoi, l'affaire a éclaté à l'occasion de l'instruction entamée dans le cadre du dossier de l'autoroute Est-Ouest suite à une commission rogatoire internationale qui a conduit le juge d'instruction de la 9e chambre près du pôle judiciaire de Sidi M'hamed au Luxembourg. L'instruction a ainsi permis de révéler que Mohamed Boukhari et Chami Medjdoub avaient perçu des «pots-de-vin à l'étranger (Luxembourg) en relation avec des transactions douteuses (en matière de télécommunications et d'Internet) conclues par Algérie Télécom et les deux sociétés chinoises ZTE Algérie et Huawei Algérie». Les sociétés ZTE Algérie et Huawei Algérie avaient versé en contrepartie de ces transactions avec Algérie Télécom des «commissions» au profit de deux sociétés de consulting appartenant à Boukhari et Chami dans des comptes «offshore» ouverts au Luxembourg. Il est à rappeler que le parquet avait requis une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 millions de dinars contre les deux prévenus et une autre peine de 10 ans de prison assortie d'une amende de 1 million de dinars contre les trois Chinois en fuite. Contre les deux sociétés chinoises, le procureur a demandé une amende de 5 millions de dinars et la saisie de leurs biens. La défense pour sa part avait plaidé la relaxe.

A. B.

EL AMRA (AIN DEFLA)

Un transport scolaire se renverse, deux candidates au bac, blessées, ratent leur examen

Mercredi, à une demi-heure avant le début des épreuves de la 3e journée de l'examen du baccalauréat, vers 7h 30, un transport scolaire communal qui emmenait une quinzaine de lycéens vers le centre d'examen depuis le douar «Louroud» situé sur les hauteurs d'El Amra, pour des raisons encore inconnues s'est renversé sur la chaussée faisant, outre le conducteur du car, plusieurs blessés parmi les lycéens. Si la majorité, bien que choqués, ont pu arriver à temps au centre d'examen et continuer les épreuves, par contre deux lauréates, en l'occurrence H. R. et R. H. souffrant de traumatismes jugés sérieux ont été évacuées vers le service des UMC de l'hôpital Makour Hamou où elles ont été prises en charge. Dès que la nouvelle de l'accident a été connue, plusieurs responsables locaux du secteur de l'éducation et de la wilaya se sont rendus au chevet des deux malheureuses candidates, blessées, pour s'enquérir de leur état de santé. Selon les informations que nous avons pu recueillir, une défaillance au niveau du système directionnel serait à l'origine de cet accident. Toutefois on indique qu'une enquête a été ouverte par la brigade locale de la gendarmerie qui aura à déterminer les causes exactes de ce drame.

Karim O.

MASCARA

Deux fillettes écrasées par un camion

La ville de Mascara était en émoi hier mercredi matin, après le drame qui a eu lieu vers 7h40, quand deux fillettes, âgées de 5 et 6 ans, ont payé de leur vie ce qui s'apparente à une négligence. En effet, un camion fou, dont les freins ont lâché, surprendra les petites filles qui seront écrasées contre un mur. Elles venaient juste de remplir leurs bidons d'eau à la source mythique d'Aïn Soltan. Là s'arrêtera leur vie. Les passants et les riverains qui ont assisté à la scène étaient horrifiés.

M. Meddeber

FIN DES ÉPREUVES DU BAC

Répit pour les candidats en attendant les résultats

Hier, les candidats au baccalauréat ont achevé les épreuves de l'examen qui suscite émotion et stress. Ils ont composé hier en histoire et géographie avant de souffler en attendant les résultats. Le ministre de l'Education promet lui des sanctions contre les auteurs de faux sujets du bac qui ont circulé notamment au sud du pays.

F-Zohra B. Alger (Le Soir) - Après quatre jours d'examen, les candidats au baccalauréat ont achevé hier dans certaines filières les épreuves. Dans le programme arrêté par le ministère de l'Education, les filières langues étrangères, sciences expérimentales, mathématiques, maths techniques et gestion et économie, les élèves terminent aujourd'hui les épreuves. Au programme langues, sciences physiques, économie et philosophie selon les filières. Les épreuves se sont déroulées sans incidents majeurs et dans de bonnes conditions, comme l'a déclaré le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid, depuis l'ouest du pays, où il fait une tournée. Les candidats des matières scientifiques, notamment, retiendront, eux, que l'épreuve de mathématiques a été particulièrement ardue et en a traumatisé plus d'un. Les plus «dégourdis» avouent, cependant, s'être bien débrouillés lors de cette épreuve. Pour les enseignants, ce sont les règles du jeu et les élèves doivent être prêts à solutionner tous les sujets du moment que les thèmes sont inclus dans le programme et ont été enseignés au cours de l'année. Hier, à la fin de l'épreuve d'histoire et géographie, les candidats affichaient des mines plus sereines. Les sujets sont jugés abordables. Les élèves de terminale voient ainsi le bout du tunnel et la fin d'une semaine particulièrement éprouvante. «Passé l'examen d'histoire et de géographie, il nous reste juste à composer demain. Après, c'est la liberté ! On stressera après en tant voulu, c'est-à-dire lors de l'annonce des résultats», a confié Lamia qui discutait du sujet du matin avec ses amis devant le lycée El-Idrissi. Ils sont en filière gestion. Les candidats libres ont eu aussi leur lot d'émotion et diront comme Lyès, que l'enjeu est le même pour eux que pour les élèves scolarisés. «Nous subissons même plus de pression puisque nous avons l'impression de devoir prouver quelque chose puisque nous avons échoué et même à plusieurs reprises à l'examen précédemment», souligne notre interlocuteur. Le ministre de l'Education est aussi revenu ce mardi sur la question de la fuite des sujets et a déclaré que des mesures seront prises contre ceux qui ont fait circuler de faux sujets du baccalauréat session juin 2012. «Ils seront poursuivis en justice», a-t-il déclaré, ajoutant que les services de la Sûreté ont déjà ouvert une enquête, notamment dans certaines régions du sud du pays. Les résultats de l'examen seront officiellement annoncés par le ministère de l'Education le 2 juillet.

F.-Z. B.

CONFLIT D'ARCELORMITTAL EL-HADJAR

Aïssa Menadi quitte l'enceinte du complexe

Le feuilleton qui dure depuis près de deux semaines à ArcelorMittal El Hadjar connaîtra-t-il son dernier épisode avec le départ, hier mercredi, de Aïssa Menadi de l'usine ? Rien n'est moins sûr, affirment ceux qui sont au fait de la vie du complexe d'El Hadjar ces dernières années.

L'ex-secrétaire général du syndicat de l'entreprise d'El Hadjar, retranché depuis lundi avec une cinquantaine de ses soutiens dont quelques syndicalistes à l'intérieur de la «baraque», local servant de siège au partenaire social, a consenti à quitter les lieux ce mercredi vers 11 heures. Il avait reçu, lundi en fin d'après-midi, la visite de Bahaeddine Tliba, nouveau député de Annaba sous l'étiquette du Front national démocratique (FND) et candidat à l'acquisition des actions du club de football de l'USM Annaba dont le président démissionnaire n'est autre que Menadi. Tliba a réussi à convaincre l'ex-secrétaire général du syndicat d'ArcelorMittal et ancien député, de libérer les lieux, indique une source proche du député du FND. Mardi après-midi, et après avoir constaté le refus de la centrale syndicale à travers l'union de wilaya et l'union locale d'accéder à sa demande d'organiser des élections avant terme, Menadi a fait part de son intention de créer un syndicat indépendant au sein de l'entreprise. Il a avancé le chiffre de 4 000 travailleurs de l'usine qui lui sont favorables et qui l'ont mandaté pour parler en leur nom. Ce que réfutent les représentants des travailleurs, M. Daifallah, SG du syndicat par intérim et A. Bouraï, président du comite de participation. Dans leur communiqué, rendu public mardi dernier, ces derniers affirment : «Ce n'est pas une centaine (…) qui décide à la place de 6 000 travailleurs», avant de conclure que «la justice tranchera et le bon droit vaincra». Une source neutre de l'intérieur du complexe qui a souhaité garder l'anonymat, précise cependant que l'ex-député Menadi tient toujours à sa représentativité des travailleurs et qu'il projette de retourner dans l'usine pour l'organisation d'«élections libres». Donc, au vu de cette situation, le complexe d'ArcelorMittal El Hadjar est parti pour servir de trame à un feuilleton de cet été 2012, soulignent d'anciens syndicalistes retraités de cette filiale algérienne du géant de la sidérurgie mondiale.

A.Bouacha

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DJEZZY

Djezzy, partenaire officiel du Salon de l'emploi d'Oran

Toujours fidèle à son image d'employeur de choix des Algériens, Djezzy perpétue la tradition en étant une nouvelle fois le partenaire officiel du salon de l'emploi qui aura lieu les 09 et 10 juin 2012 à l'hôtel Méridien d'Oran.

Le salon «Talents et emploi» qui se tient, rappelons-le, chaque année à Alger, Oran et Constantine sera une nouvelle occasion pour Djezzy d'être à l'écoute des chercheurs d'emplois, les primo demandeurs et expérimentés, ainsi que les candidats à l'apprentissage. l'opérateur préféré des Algériens marquera, ainsi, son leadership cette fois-ci sur le terrain de l'accessibilité à l'emploi face aux plus grandes compagnies activant en Algérie. En plus des entretiens, les visiteurs auront l'occasion d'assister à une présentation animée par l'équipe de recrutement de Djezzy intitulée : «se faire recruter», afin d'aider les candidats dans leur quête d'un poste de travail. Il reste à préciser que Djezzy demeure, pour les demandeurs d'emplois, l'une des sociétés les plus attractives en Algérie notamment à cause de la multitude d'avantages qu'il offre ainsi que la formation continue des cadres.

Ce n'est pas le fait du hasard que des dizaines de cadres Algériens ayant travaillé à Djezzy se sont expatriés en Afrique et ailleurs pour occuper des postes de choix chez d'autres opérateurs de téléphonie mobile. Au fil du temps, Djezzy est devenu une école de formation de l'élite des cadres algériens dans la téléphonie.

La Direction Presse